

COMMUNE DE MONTRICHER

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

PLAN GENERAL D'AFFECTATION	
Approuvé par la Municipalité	
le 18.04.2006	
Syndic	Secrétaire
M. DESMEULES	B. GOLAZ
Soumis à l'enquête publique	
du 10.01.2006 au 10.02.2006	
du 21.04.2006 au 21.05.2006	
du 22.09.2006 au 22.10.2006	
Au nom de la Municipalité	
Syndic	Secrétaire
M. DESMEULES	B. GOLAZ
Adopté par le Conseil de la Commune	
le 15.06.2006 et le 07.12.2006	
Président	
P.-Y. MOREL	Secrétaire
S. HAENNI	
Approuvé préalablement par le Département	
compétent du Canton de Vaud	
Lausanne, le 27.02.2007	
Le Chef du Département	
Mis en vigueur le :	06.06.2007
PLAREL	LAUSANNE

LEGENDE

	LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
	LOCALITE, voir plan d'affectation du sol de la localité
	ZONE INDUSTRIELLE ET ARTISANALE
	ZONE D'UTILITE PUBLIQUE
	ZONE SPECIALE BOIS DESERT
	ZONE SPECIALE DU VOL A VOILE
	ZONE DU PAC 284 (VENOGE)
A TITRE INDICATIF:	
	PERIMETRE 1 : LES COURS D'EAU
	PERIMETRE 2 : LES COULOIRS DE LA VENOGE ET DU VEYRON
	PERIMETRE 3 : LES VALLEES DE LA VENOGE ET DU VEYRON
	ZONE ALLUVIALE D'IMPORTANCE NATIONALE
	ZONE PROTEGEE DES COULOIRS DE LA VENOGE ET DU VEYRON
	ZONE FERROVIAIRE
	ZONE AGRICOLE
	AIRE FORESTIERE
	DOMAINE PUBLIC - voie de circulation
	PLAN SPECIAL LEGALISE
	PERIMETRE D'ACTIVITES DE L'AERODROME - délimitation indicative
	PERIMETRE DE SECURITE DE L'AERODROME - délimitation indicative
	PERIMETRE DE RESERVE FORESTIERE NATURELLE - délimitation indicative
	PERIMETRE DE RESERVE FORESTIERE AVEC INTERVENTIONS PARTICULIERES - délimitation indicative
	INVENTAIRE FEDERAL DES SITES MARECAGEUX D'UNE BEAUTE PARTICULIERE ET D'IMPORTANCE NATIONALE, OBJET N° 296 (LE MARAIS DES MONOD) - délimitation indicative
	RESERVE NATURELLE DE L'ETANG DES GENEVRIERS - délimitation indicative
	REGION ARCHEOLOGIQUE, N° D'IDENTIFICATION - délimitation indicative
	SECTEUR "S" DE PROTECTION DES EAUX - délimitation indicative

164'000

163'000

162'000

161'000

160'000

DISTRICT DE LA VALLEE
COMMUNE DE L'ABBAYE

COMMUNE DE L'ISLE

COMMUNE DE MAURAZ

COMMUNE DE MOLLENS
DISTRICT D'AUBONNE

COMMUNE DE PAMPGNY



Etabli sur la base des données cadastrales du 23.11.2005 fournies par MOSINI et CAVIEZEL SA, ingénieurs EPF-SIA, Géomètres officiels à Montricher et Morges.
Authentifié le 9 décembre 2005 par D. Mosini, géomètre.

513'000

514'000

515'000

516'000

517'000

518'000

519'000

520'000

521'000

522'000

